

TABLEAU SYNOPTIQUE

Vision : Permettre aux personnes de vivre à domicile, en offrant des services variés et des soins de qualité adaptés à leurs besoins, afin qu'elles puissent demeurer chez elles le plus longtemps possible, entourées de leur famille, de leurs proches, au sein de leur communauté, dans une perspective d'équité et de dignité.

3 PILIERS	6 AXES	12 ORIENTATIONS
Partenariat Un véritable partenariat qui repose sur une gouvernance intégrée et de proximité. Un partenariat qui favorise la reconnaissance des expertises, la complémentarité, la communication et la collaboration.	Axe 1 PRÉVENTION 	1. Intensifier le repérage des personnes vivant à domicile et ayant des incapacités, et le lien avec les soins et les services appropriés. 2. Favoriser le soutien aux personnes proches aidantes afin de préserver leur santé et leur qualité de vie.
	Axe 2 ENGAGEMENT ET PARTENARIAT 	3. Déployer les conditions favorables à l'émergence d'une culture de partenariat dans l'ensemble de l'écosystème du soutien à domicile. 4. Impliquer les personnes et leurs proches à titre de partenaires au sein du continuum de soins et de services de soutien à domicile.
Accès Une porte d'entrée principale et une navigation facilitée qui favorisent une réponse appropriée pour des soins et des services accessibles, offerts dans un délai opportun et adaptés aux besoins de l'usager.	Axe 3 ACCÈS ET COORDINATION 	5. Assurer un accès simplifié et en temps opportun à des soins et des services de soutien à domicile. 6. Coordonner la trajectoire de soins et de services avec la collaboration de tous les partenaires.
	Axe 4 ORGANISATION CLINIQUE INTÉGRÉE 	7. Promouvoir et implanter des modèles d'organisation du travail favorisant le renouvellement des pratiques cliniques de soins et de services de soutien à domicile. 8. Améliorer la collaboration interprofessionnelle, dont l'accès aux services médicaux.
Innovation Une transformation du soutien à domicile qui passe par l'innovation sur les plans technologique, clinique, organisationnel et administratif, pour améliorer l'efficience des soins et des services, en accroître l'accès et en assurer la pérennité.	Axe 5 PÉRENNITÉ DES SOINS ET DES SERVICES 	9. Assurer la planification des besoins de main-d'œuvre en soutien à domicile, le développement des compétences et le recrutement. 10. Assurer la pérennité des soins et des services, simplifier et consolider l'utilisation des programmes financiers.
	Axe 6 RECHERCHE ET INNOVATION 	11. Soutenir le transfert de connaissances sur les bonnes pratiques et la veille informationnelle. 12. Soutenir l'implantation et l'adoption de pratiques et de technologies innovantes.